

05 : Devenir Référent Sécurité

Animateur Sécurité : Un maillon indispensable



Objectifs

- Connaître la réglementation sécurité.
- Contribuer efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la sécurité et des conditions de travail.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation des risques.
- Maîtriser les méthodes d'analyse des accidents de travail et proposer des mesures correctives.

Public et pré-requis

- Tout Salarié Désigné Compétent (SDC) pour assurer la mission de Référent Sécurité.
- Groupe de 10 personnes max.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Un questionnaire de positionnement est envoyé avant la formation.
- Expositives avec diaporama, vidéos et docs INRS.
- Applicatives avec exercices en salle et en situations réelles (visite de site).
- Jeu de rôle (animer un flash sécurité).
- Remise d'une clé USB.

Délai et modalités d'accès

- Durée : 35 h / 5 jours de préférence non consécutif (3 + 2)
- Tarif et modalités sur demande, selon le lieu, qui devra être accessible aux PMR.

FORMATION - CONSEIL - COACHING

3 rue des Cèdres - 49360 TOUTLEMONDE - Tél. : 06.68.89.22.22
email : contact@cplusformation.fr - www.cplusformation.fr

Siret : 798 624 854 00021 - Code APE : 8959A - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03220 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.

Thèmes abordés :

Les enjeux de la sécurité

- Humains, financiers et juridiques.
- Pour les salariés et pour l'Établissement.

L'animateur sécurité ; rôle, missions et limites

- Mettre en place des indicateurs ou tableaux de suivi.
- Maîtriser les documents obligatoires dans l'entreprise.
- Mener des actions de sensibilisation, d'information.
- Bases en management de la sécurité.
- Savoir se positionner en qualité d'animateur sécurité avec les différents acteurs.

La Prévention

- Les 3 niveaux de prévention.
- Les 18 grandes familles de risque dont les RPS.
- Outils de positionnement (GPSST ou DIGEST).

L'analyse des risques professionnels

- Les visites de site (méthodes et outils).
- Processus d'apparition des dommages.
- Evaluer et coter les risques dans le Document Unique.
- Proposer des actions de prévention selon les 9 PGP.

L'analyse des accidents de travail, maladies professionnelles (ou dysfonctionnements)

- Méthode et outils (arbre des causes).
- Les 6 critères de validation d'actions.
- Plan d'actions et suivi (roue de Deming).

Validation

- Remise d'une attestation en de fin de formation.
- Quizz.

